

**Zeitschrift:** Candollea : journal international de botanique systématique =  
international journal of systematic botany

**Herausgeber:** Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

**Band:** 30 (1975)

**Heft:** 2

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# candollea

volume

**30/2**

**Organe des Conservatoire  
et Jardin botaniques  
de la Ville de Genève**

## Avis aux auteurs

“Candollea” publie des articles scientifiques originaux, en langue française, anglaise ou allemande, traitant de systématique, morphologie, chorologie et écologie végétales ainsi que d’autres sujets étroitement liés à la phytotaxonomie. Les manuscrits ne devraient pas, en règle générale, dépasser 30 pages: des articles plus longs peuvent être divisés, au gré de la rédaction, et publiés par étapes successives.

Les travaux présentés sont jugés par un comité d’appréciation ad hoc et éventuellement par un expert spécialement désigné. L’avis de ces instances (anonymes) et la suite à donner seront communiqués à l’auteur.

D’une façon générale, les conseils du “Guide for the preparation of scientific papers for publication” (UNESCO SC/MD/5, Paris 1968) méritent d’être suivis.

Ne sont acceptés que des manuscrits proprement dactylographiés, en deux exemplaires si possible (dont la frappe originale, sur du papier blanc solide), avec grande marge et double espacement (4 crans). Les auteurs sont instamment priés de ne rien souligner sauf éventuellement, d’un trait droit, les noms latins de taxons à paraître en caractères italiques dans le texte.

Pour la présentation et la disposition du texte, surtout des citations de tout genre et de la bibliographie, il est vivement recommandé de suivre le modèle des fascicules précédents de cette revue, à partir du volume 30. En particulier, les abréviations des titres des périodiques se conformeront au modèle du “Botanico-Periodicum-Huntianum” (Pittsburgh 1968). Pour la citation des herbiers, on adoptera les sigles de l’“Index herbariorum” (Regnum Veg. 92). Les clefs de détermination en escalier (indented keys) sont à éviter. La publication de tableaux et graphiques dépliants est à exclure.

L’application stricte des dispositions du “Code international de la nomenclature botanique” (Regnum Veg. 82) est de rigueur.

Les dessins au trait et les graphiques seront exécutés à l’encre de chine et numérotés au crayon. Les textes explicatifs doivent être relégués, dans la mesure du possible, dans les légendes. Il est recommandé d’associer à chaque figure un étalon métrique. L’assemblage des figures et leur disposition dans le texte sont du ressort de la rédaction.

La reproduction en hors-texte, sur papier satiné, des illustrations tramées (photographies p. ex.) n’est possible que dans la mesure où l’auteur prend à sa charge les frais supplémentaires que cela occasionne.

La reproduction d’illustrations déjà publiées ailleurs est en règle générale à exclure. Si, pour des raisons particulières, une exception à cette règle s’impose, il incombe à l’auteur de se procurer les copyright requis.

Les légendes des illustrations, aussi concises que possible, seront regroupées sur une feuille séparée. Toute indication chiffrée de l’agrandissement ou de la réduction est à exclure.

Il est du ressort de la rédaction d’établir pour chaque article un résumé en langues française et anglaise.

Les contributeurs s’engagent tacitement à céder tout droit d’auteur aux éditions des Conservatoire et Jardin botaniques. Cette cession devient effective dès la confirmation écrite de l’acceptation du manuscrit pour publication.

Les auteurs reçoivent 50 tirages à part gratuits, sans couvertures. Les exemplaires supplémentaires (et, sur demande spéciale, les couvertures) seront facturés au prix coûtant. Leur nombre doit être mentionné, à l’endroit prévu, sur la feuille annexée aux épreuves.

Couverture: *Camellia sinensis* (L.) Kuntze

Diagramme floral de M. H. M. Burdet  
Maquette et réalisation de Mlle S. Wikström